

CARAVANE PLUIES ACIDES

RAPPORT DE TOURNEE - ETE 1984

Rédaction: Pierre Vincent
responsable du projet



Association Québécoise de Lutte contre les Pluies Acides

DGR

Octobre 1984

QH
545
.A17
V84

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier sincèrement Mme Marcelle Girard, directrice de l'information d'Environnement Canada, région du Québec, pour son support constant tout au long des démarches que nous avons dû entreprendre pour obtenir les moyens nécessaires à la réalisation de notre projet de caravane d'information sur les pluies acides. Merci également à M. Michael Perley, de la Coalition Canadienne sur les Pluies Acides, pour l'appui qu'à accordé son organisme à notre projet, tant dans sa réalisation que dans sa conception. Nous devons témoigner de notre reconnaissance à l'endroit de M. Charles Caccia, ministre de l'environnement, qui a accordé les fonds nécessaires au démarrage de notre vaste tournée d'information à travers le Québec.

Le travail de toute l'équipe de tournée mérite d'être souligné tout particulièrement, face à l'énorme tâche accomplie, parfois dans des conditions assez difficiles. Christian Vigier, le chauffeur, André Aubry, le jongleur, Edith Provost, Germaine Sauvé, les animateurs, ont tous travaillé très fort pour assurer le succès de cette entreprise. Ils ont été supportés tout au long de l'été par Sylvie Gagné, Jean Desjardins et André Bélisle, de la permanence de l'AQLPA. Nous devons également remercier les employés d'Autocar Connaisseur qui ont collaboré à notre projet par leur travail de préparation et d'entretien de l'autobus de tournée transformé en kiosque d'information pour l'occasion.

Des mentions spéciales doivent aller à Christian Vigier pour son excellent travail sur la route, à Edith Provost, pour les innombrables contacts de préparation qu'elle a effectués et à Jean Desjardins, pour l'administration du projet,

en plus de ses tâches régulières à l'AQLPA. Finalement, je tiens à souligner le travail de dactylographie de Sylvie Gagné dans la présentation du présent rapport.

Pierre Vincent
responsable du projet

TABLE DES MATIERES

	Page
Remerciements	i
Table des matières	iii
Introduction	1
I- Rapport de tournée par région	3
1- Montréal	3
2- Estrie	5
3- Joliette / Rive-Sud	6
4- Laurentides	7
5- Lanaudière	8
6- Outaouais - Abitibi / Témiscamingue	9
7- Mauricie / Lac St-Jean	11
8 Québec - Beauce	13
9- Bas St-Laurent / Gaspésie	15
10- Charlevoix / Côte-Nord	16
II- Bilan Financier	18
III- Suivi proposé	22
Conclusion	27
Annexes	28

INTRODUCTION

Une tournée d'envergure à travers toutes les régions du Québec nous semblait nécessaire pour augmenter la sensibilisation du public québécois au problème des pluies acides. Malgré toute la place qu'occupe maintenant ce dossier dans les média d'information, sa perception demeure incomplète et sa diffusion a besoin de contacts plus directs pour atteindre des objectifs de réduction à long-terme de la pollution. C'est ainsi que nous avons conçu le projet d'organiser la tournée d'une caravane d'information dans 75 villes de toutes les régions du Québec au cours de l'été 1984. Un autobus de type Voyageur allait être transformé en kiosque d'information et une équipe d'animateurs allait être mise sur pied pour l'occasion.

Les fonds requis pour la réalisation de ce projet provenaient d'un projet d'emploi Environnement 2000 et d'un contrat de services avec Environnement Canada. Les contributions volontaires d'une trentaine de villes ainsi que la vente de macarons nous ont permis de défrayer une partie des coûts élevés de notre campagne. Nous avions prévu commencer le projet au début de mai, mais nous avons dû attendre à la fin de ce mois, à cause d'un retard dans l'acceptation des projets du programme Environnement 2000. Ce retard a bousculé notre planification initiale et a augmenté nos frais de préparation de la tournée considérablement. Nous reviendrons là-dessus dans la section consacrée au bilan financier.

Après les petits accrocs du début, causés par la trop courte période de préparation et l'inexpérience de l'équipe,

nous pouvons affirmer que la situation s'est améliorée graduellement, pour atteindre un bel équilibre dès la fin du mois de juin. Dans l'ensemble, la tournée s'est déroulée sans incident majeur et nous devons souligner l'excellente couverture accordée par les média régionaux du Québec. La participation du public variait quant à elle selon la fréquentation de l'emplacement où la caravane stationnait et selon la météo! Le lecteur trouvera en annexe la liste des villes que nous avons visitées ainsi que de celles qui nous ont accordé leur appui.

En plus du compte-rendu détaillé de la tournée par région, ce rapport présente quelques propositions pour assurer le suivi de cette vaste campagne d'information. Il faudra répondre aux besoins exprimés par les groupes rencontrés, établir un réseau de personnes-ressources à travers le Québec et maintenir les contacts déjà établis avec les média régionaux. Ces derniers se sont d'ailleurs montrés très intéressés par la question des pluies acides tout au long de notre tournée, et ils demeurent un moyen très efficace de rejoindre la population à l'extérieur des grands centres. Nous croyons qu'il sera nécessaire de développer ces trois volets dans le cadre d'un programme continu de sensibilisation publique.

I- RAPPORT DE TOURNÉE PAR RÉGION

1- Montréal

Le démarrage de la tournée de notre Caravane Pluies Acides était prévu pour mardi le 5 juin 1984. Coïncidant ainsi avec la journée internationale de l'environnement. Quoi de plus naturel que de débiter dans la région de Montréal, là où se trouve le siège social de l'AQLPA. Nous avons déjà fait parvenir des demandes aux autorités municipales des 75 villes que nous souhaitions visiter au cours de l'été et nous attendions avec impatience la réponse de la Ville de Montréal pour régler l'organisation technique de notre lancement.

Malheureusement, nous n'avons reçu qu'un accusé de réception de la part du secrétaire administratif de la Ville et avons dû communiquer avec lui par téléphone à plusieurs reprises avant d'essayer un refus catégorique de collaborer de la part de notre ville, Montréal. Devant cette situation, nous avons dû nous tourner vers les autorités du Vieux-Port de Montréal pour dénicher un site convenant aux activités de lancement qui étaient prévues. C'est donc dans un bateau-terrasse amarré au quai de la tour de l'horloge que nous avons inauguré notre caravane en compagnie de Mme Céline Hervieux-Payette, alors ministre de la Jeunesse, qui remplaçait pour l'occasion M. Charles Caccia, ministre de l'environnement, que nous avons invité.

La couverture accordée par les médias d'information au lancement de notre caravane a été plutôt médiocre, mis à part l'excellent reportage préparé par Jacques Rivard, de la télévision

de Radio-Canada. Plusieurs facteurs ont contribué à cet échec partiel. Le refus de la Ville de Montréal de nous accueillir, l'absence du ministre fédéral de l'environnement, la marginalité du site choisi et le manque de préparation des contacts auprès des média résultant de la surcharge de travail occasionnée par notre horaire trop chargé (souper-bénéfice de la veille, visite de Michael Perley, présentation du film Noranda le matin même, etc.). Il faut toutefois reconnaître que l'organisation matérielle de l'emplacement du lancement était très réussie et que le crédit doit en aller à Thérèse Drapeau, du service de l'information d'Environnement Canada à Montréal.

Nous allions recevoir, deux semaines plus tard, une lettre laconique de la part du secrétaire administratif de la Ville de Montréal nous expliquant sans conviction que cette dernière était "représentée à la Commission de protection de l'environnement et par conséquent ne peut se dissocier de votre projet". On se permettait même de nous souhaiter bonne chance dans la réalisation de ce projet. Jamais par la suite nous n'allions rencontrer autant de mauvaise foi et de mesquinerie à notre endroit au cours de la tournée québécoise de notre caravane d'information.

Revenons à notre première semaine de tournée dans la région de Montréal. Nous allions être accueillis pas les villes de Saint-Laurent, Pointe-Claire, Outremont, Laval, LaSalle, Verdun et Mont-Royal dans les jours qui suivirent le lancement. De ce nombre, les villes de Saint-Laurent, Pointe-Claire, LaSalle, Verdun et Mont-Royal accordèrent leur appui à notre démarche. La visite de Saint-Léonard, d'abord prévue pour le 12 juin, dut être reportée au 18 juin à cause de circonstances incontrôlables. Le Conseil municipal de cette ville nous accorda également une lettre d'appui très encourageante. Dans l'ensemble, nous pouvons affirmer que la première semaine de tournée fut un

succès et que, compte-tenu des préparatifs hâtifs et du manque de collaboration de la Ville de Montréal, nous avons réalisé nos objectifs de sensibilisation dans cette région.

2- Estrie

La deuxième étape de la tournée allait nous mener dans la région de l'Estrie, du 13 au 17 juin inclusivement. La première étape était St-Jean-sur-Richelieu où la caravane visita l'hôtel de ville et le Carrefour Richelieu. Une vingtaine de personnes visitèrent l'autobus et une photographie fut prise en compagnie du maire et de quelques conseillers. Ensuite, c'était au tour de Granby de nous accueillir; la caravane reçut 45 visiteurs entre 15h et 17h et une photographie fut prise en compagnie du maire, M. Trépanier. Le lendemain, c'était la visite à Cowansville, où le maire, M. Fred Tanner, nous attendait pour la cérémonie de la remise du parapluie en présence des journalistes locaux. Dans l'après-midi du 14 juin, nous étions à Magog pour rencontrer le maire, M. Antonio Lacasse, pour la séance de photographie habituelle. L'autobus s'installa par la suite au Parc des Braves où 85 visiteurs se présentèrent entre 15h et 17h.

La caravane se déplaçait à Sherbrooke pour y passer la journée du 15 juin, d'abord à l'hôtel de ville le matin puis au Carrefour de l'Estrie pour le reste de la journée. Plusieurs journalistes étaient présents pour la cérémonie avec le maire, M. Jean-Paul Pelletier. Près de 150 personnes allaient visiter l'exhibit au cours de ce vendredi et une entrevue télévisée avec André Bélisle fut accordée à la station CHLT. Le lendemain, c'était au tour du maire de Drummondville, M. Serge Ménard d'accueillir la caravane à l'hôtel de Ville. L'équipe de l'AQLPA

s'installa ensuite sur le site de la foire agricole locale et reçut 227 visiteurs au cours de l'après-midi, ce qui représentait un succès sans précédent. Dimanche le 17 juin, on se déplace à Saint-Hyacinthe où le maire, M. Clément Rhéaume, nous accueille pour la remise symbolique du parapluie et les photographies d'usage. Une vingtaine de personnes visiteront l'autobus en cette trop belle journée. L'après-midi annonce le retour de la caravane à Montréal.

Cette première tournée à l'extérieur de la région de Montréal s'est très bien déroulée. Les villes de St-Jean, Cowansville, Magog, Sherbrooke et Drummondville accordèrent leur appui à la démarche de notre association.

3- Joliette / Rive-Sud

Avant d'entreprendre le troisième segment de notre tournée, nous avons visité Lachute. Le maire, M. Kenneth Billingham, nous a fait part de l'appui de sa ville lors de notre rencontre et nous avons passé l'après-midi du 19 juin sur le terrain du Marché aux Puces local où nous avons accueilli une centaine de visiteurs de la région.

Jeudi le 21 juin, après un retard causé par des problèmes mécaniques, l'autobus prenait finalement la route en direction de Joliette. Après avoir rencontré le maire à l'hôtel de ville, l'équipe se dirigea vers les Galeries Joliette où elle passa l'après-midi. Le lendemain matin, il fallut reprendre la route pour atteindre Berthierville où l'autobus fut stationné en face de l'église. Environ 150 personnes en profitèrent pour visiter notre exhibit. Un traversier allair nous permettre de rejoindre Sorel, le lendemain après-midi. Après l'accueil par le maire

suppléant, nous nous installons au Carré Royal pour recevoir les visiteurs intéressés par notre caravane.

Le samedi 23 juin, c'était au tour de la ville de Longueuil de recevoir notre visite. Le site était celui de la Place Longueuil et nous avons reçu la visite du maire, M. Jacques Finet, qui est venu témoigner de son encouragement à notre endroit au cours de l'après-midi. La visite de l'hôtel de ville de St-Bruno prévue pour la soirée dût être annulée à cause des festivités de la St-Jean-Baptiste.

4- Laurentides

Nous allions maintenant entreprendre la visite d'une des régions touristiques les plus durement touchées par les précipitations acides. De St-Jérôme à Mont-Laurier, tous sont déjà conscients de la gravité de la situation qui affecte la survie des poissons dans les lacs de la région. A St-Jérôme, après une rencontre avec les journalistes locaux à l'hôtel de ville, une cinquantaine de personnes visitèrent notre exhibit. La municipalité de Saint-Sauveur nous accorde son appui par une résolution adoptée par le Conseil municipal. Notre visite à cet endroit avait eu lieu en l'absence du maire. Le lendemain, c'est au tour du maire de Ste-Adèle, M. Guy Théoret, de nous accueillir et de nous remettre une lettre d'appui à notre démarche contre les pluies acides.

Le jeudi 28 juin, la caravane passe l'après-midi en face de l'hôtel de ville de Ste-Agathe-des-Monts où le maire, M. Laroque, nous accueille. Le lendemain, nous sommes à Saint-Donat où le maire, M. André Picard, nous remet une lettre d'appui

en présence des journalistes locaux à l'hôtel de ville. En fin d'après-midi, nous arrivons à St-Jovite où une cinquantaine de personnes visiteront notre exhibit. Nous rencontrons les membres du projet CANESTA qui acceptent de faire remplir notre sondage lors de la Jovithèque à venir. En tout, une soixante de personnes rempliront ainsi notre sondage sur la sensibilisation publique au problème des pluies acides (voir résultats en annexe).

Le lendemain, nous sommes à L'Annonciation où le maire, M. Jean-Paul Boileau, nous accueille à l'hôtel de ville en présence des journalistes locaux. Dans l'après-midi, nous nous déplaçons à Mont-Laurier mais personne ne nous y attendait à l'hôtel de ville. Dimanche le 1^{er} juillet, de retour à Montréal, nous participons au défilé de la Fête du Canada dans le comté de St-Michel, à la demande de notre députée fédérale, Mme Thérèse Killens. Des centaines de personnes ont ainsi eu l'occasion de visiter notre exhibit par ce beau dimanche après-midi.

5- Lanaudière

Mardi le 3 juillet débutait le cinquième segment de la tournée de notre caravane. Nous avons rencontré le maire suppléant de Rawdon dans l'après-midi mais avons reçu très peu de visiteurs à cet endroit. Le lendemain, nous sommes accueillis par la mairesse de St-Jean-de-Matha, Mme Huguette Perreault, à l'hôtel de ville puis nous nous dirigeons au Centre culturel où un groupe d'une cinquantaine de jeunes accompagnés de leurs moniteurs visitera notre exhibit. Dans l'après-midi, nous arrivons à St-Michel-des-Saints sous la pluie battante et personne ne nous y attend. Le lendemain, nous sommes à Saint-

Gabriel où le maire suppléant nous accueille en présence des journalistes locaux. Peu de visiteurs se présenteront à l'autobus. Vendredi le 6 juillet, nous terminons cette tournée à Louiseville où le maire, M. Claude Gagné, nous invite à signer le livre d'or et nous reçoit devant les journaliste présents. La caravane s'installe à une vente de trottoir pour une partie de l'après-midi avant de prendre le chemin du retour pour Montréal.

6- Outaouais - Abitibi / Témiscamingue

Nous allions entreprendre la tournée des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi / Témiscamingue mardi le 10 juillet. Notre premier arrêt était l'hôtel de ville de Buckingham où l'autobus passa l'après-midi après la rencontre avec le maire, M. Réginald Scullion, qui nous remit une lettre d'appui à notre action. Le lendemain matin, nous étions de passage à Hull dont le maire, M. Michel Légère, accorda son appui à notre démarche de sensibilisation de l'opinion publique au problème des pluies acides. La caravane s'installa aux Promenades de l'Outaouais pour l'après-midi et attira une centaine de visiteurs de la région à cet endroit. Le lendemain matin, l'équipe de l'AQLPA était invitée à signer le livre d'or de la ville de Gatineau en présence du maire, M. Gaétan Cousineau, qui nous remit une copie de la résolution d'appui adoptée par son Conseil municipal. Nous avons bénéficié d'un accueil très chaleureux dans la région de l'Outaouais. En fin d'après-midi, nous arrivons à l'hôtel de ville de Maniwaki où le maire, M. Michel Merleau, nous attend pour la cérémonie officielle de remise du parapluie, en présence des journalistes locaux. Nous passerons la soirée à la Bibliothèque municipale, où une soixantaine de personnes visiteront notre exhibit

Le lendemain, soit vendredi le 13 juillet, la caravane débutait sa visite de l'Abitibi par un arrêt à Val d'Or, où un représentant de la ville nous accorda son appui, en l'absence du maire, M. André Pelletier, parti en vacances. Samedi le 14 juillet, c'était au tour de la ville d'Amos de nous accueillir; la pro-maire, Mme Marjolaine Parent, remplaçait pour l'occasion le maire absent. Dans l'après-midi, la caravane se dirigea vers la plage du Lac Beauchamps, où plusieurs vacanciers profitaient du soleil de cette belle journée d'été. Malheureusement, notre autobus fut arrêté dans sa course par le sable mou du stationnement ou elle restera enlisée pendant plus de deux heures. Pas question d'accueillir des visiteurs alors que l'équipe de l'AQLPA s'affaire à dégager le véhicule de ce piège inattendu avec l'aide de quelques citoyens de l'endroit.

Pendant ce temps, Pierre Vincent s'était rendu à Rouyn-Noranda par autobus Voyageur et préparait activement l'arrivée de la caravane. Notre présence dans cette ville était cruciale puisqu'on y trouve la plus importante source d'émissions de SO_2 au Québec, la fonderie Horne de la compagnie Mines Noranda, qui émet à elle seule la moitié du SO_2 d'origine québécoise. Une soirée d'information était prévue pour la soirée du 14 juillet et je profitai de l'après-midi pour faire une visite guidée des installations de la fonderie Horne, histoire de me familiariser avec mon sujet. La présentation du film "A la croisée des chemins" allait réunir une douzaine de personnes au centre communautaire local et ce malgré l'entrevue radio accordée dans l'après-midi pour annoncer cette réunion. Heureusement, plusieurs membres du Comité Permanent sur l'Environnement à Rouyn-Noranda (CPERN) étaient présents, dont son président, M. Guy Leclerc, qui allait s'avérer être un excellent contact local.

Dimanche le 15 juillet, la caravane arrive comme prévu

et s'installe dans le stationnement du quadrilatère sportif de Rouyn pour l'avant-midi. Nous nous déplaçons ensuite vers la Plage Kiwanis pour le reste de la journée et avons ainsi accueilli une centaine de visiteurs. Mentionnons que les villes de Rouyn et de Noranda avaient refusé par lettre de nous accueillir officiellement, prétextant la controverse entourant le dossier des pluies acides dans cette région durement touchée.

Le lendemain, nous reprenons la route en direction de Ville-Marie, dans le Témiscamingue. Nous serons accueillis à l'hôtel de ville par le maire, M. Simon Bernard, en présence des journalistes locaux. Le docteur Eugène Lalande nous entretiendra longuement de la nature des dépôts calcaires de la vallée de la rivière des Outaouais. Ce médecin-biologiste se montra très intéressé par la problématique des pluies acides dans la région. Nous avons également rencontré M. Benoît Lévesque, de l'Association de Chasse et Pêche du Témiscamingue, qui regroupe 700 membres inquiets de la situation. Après avoir passé quelques heures à Ville-Marie, nous entreprenons le long voyage de retour vers Montréal, où nous arriverons en fin de soirée.

7- Mauricie - Lac St-Jean

Le septième segment de la tournée de notre caravane allait se débiter lundi le 23 juillet. La ville de Trois-Rivières était le premier arrêt prévu sur notre route vers la Mauricie. L'autobus fut installé sur la rue Royale, en face de l'hôtel de ville, et le maire, M. Gilles Beaudoin, nous y accueillit en présence des journalistes de deux chaînes de télévision et de trois journaux. Une centaine de personnes visitèrent notre

exhibit dans le courant de l'après-midi. Le lendemain, Shawinigan nous attendait et nous fûmes accueillis par M. Claude Paillé, en l'absence du maire, parti en vacances. L'autobus s'installa ensuite aux Promenades de la Plaza de la Mauricie où environ 90 visiteurs se présentèrent et un vidéo fut réalisé par une équipe de tournage locale. Mercredi le 25 juillet, c'était au tour de la ville de La Tuque de nous recevoir. La caravane passera la journée à l'hôtel de ville, où elle reçut la visite du maire, M. Lucien Fillion, de deux journalistes et d'environ 75 Latuquois.

Jeudi le 26 juillet, nous arrivons au Lac St-Jean, plus précisément à Alma, où nous rencontrons le maire, M. Gabriel Fortin, qui nous fait part de l'appui de sa municipalité. Nous accueillons un autre visiteur de marque, M. Pierre Gimafel, député du Lac St-Jean et membre du Sous-Comité sur les pluies acides de la Chambre des Communes. Il nous remettra quelques boîtes du plus récent rapport du Sous-Comité, intitulé simplement "Le temps perdu". Après ces importantes rencontres, nous nous déplaçons vers les Galeries Lac St-Jean pour la soirée, dans l'espoir d'attirer l'attention du grand public de la région.

Le lendemain, c'est Jonquière qui nous reçoit; le directeur-général de la ville, M. Jean-Marc Gagnon, nous accueille en l'absence de monsieur le maire, Francis Dufour. La caravane passera le reste de l'après-midi et une partie de la soirée aux Galeries de Jonquière, où environ 120 personnes visitèrent notre exhibit d'information. Samedi le 28 juillet, nous arrivons à Chicoutimi, chef-lieu de la région, qui nous accordera un appui non-équivoque par une résolution adoptée par son conseil municipal. L'autobus s'installera au centre d'achats Place du Royaume pour le reste de l'après-midi où elle accueillera une centaine de visiteurs intéressés par le problème des

pluies acides. Le lendemain, nous prenons la route vers Québec, où nous sommes attendus lundi.

8- Québec - Beauce

L'équipe de l'AQLPA fut accueilli à l'hôtel de ville de Québec par le maire, M. Pelletier, lundi le 30 juillet. La caravane demeura à cet endroit durant une partie de l'après-midi avant de prendre le chemin du retour pour Montréal. Nous avions d'abord prévu installer l'autobus pour la semaine sur le site des festivités de Québec '84, mais cela s'avéra impossible, à cause du manque de coordination des dirigeants de cet évènement. Notre rencontre avec le maire de Québec allait cependant nous permettre d'obtenir un emplacement sur le site des célébrations pour la fin de semaine suivante, soit du 3 au 5 août. Nous allions ainsi réajuster notre tir et éviter de justesse de rater ce rendez-vous tant attendu avec les touristes visitant la vieille capitale en grand nombre à cette période de l'année.

Notre emplacement, situé à proximité des Quais Renaud et des boutiques d'artisanat, n'était pas localisé au meilleur endroit et la chaleur suffocante du week-end allait rendre notre séjour assez peu confortable. Nous avons tout de même accueilli environ trois cent visiteurs au cours de cette période et avons eu l'occasion de rencontrer des gens de plusieurs pays, en particulier des américains et des européens. La tenue d'un congrès international de foresterie à Québec au cours de la semaine suivante allait même nous amener plusieurs ingénieurs forestiers français inquiets du récent dépérissement des arbres observé dans les Alpes. Somme toute, ce fut une expérience des

plus enrichissantes pour toute l'équipe et nous avons apprécié le fait de ne pas avoir à nous déplacer pendant quelques jours. Mais déjà l'équipe de relève arrivait de Montréal et s'apprêtait à entreprendre le prochain segment de la tournée de notre caravane, qui allait nous amener dans la Beauce.

Lundi le 6 août, nous étions accueillis à Ste-Marie-de-Beauce par le maire, M. Pierre-Maurice Vachon, qui était accompagné pour l'occasion d'un invité de marque, M. Adrien Ouellette, ministre de l'environnement et député de la région. Sa présence avait attiré plusieurs journalistes et assura ainsi le succès de notre visite à cet endroit. Le lendemain, c'était au tour du maire de St-Joseph-de-Beauce, M. Nicolas Cliche, de nous accueillir et de nous faire part du support de sa municipalité envers notre action visant à régler le problème des pluies acides. Le lendemain, nous étions reçus par le directeur-général de St-Georges-de-Beauce, en l'absence du maire de cette municipalité. Nous allions passer l'après-midi au Carrefour St-Georges et y recevoir une quarantaine de visiteurs.

Jeudi le 9 août, nous étions de passage à Thetford Mines où le maire, M. Marc Bergeron, nous accueillit à l'Aréna municipal. La caravane allait s'installer au Carrefour Frontenac pour le reste de l'après-midi et accueillir une trentaine de personnes au cours de la journée. Le lendemain, c'était au tour de Victoriaville de nous recevoir et le maire, M. Denis St-Pierre, nous fit part de l'appui entier de son Conseil à notre mouvement. Nous allions passer le reste de la journée au Carrefour des Bois-Francs avant de rentrer à Montréal dans le courant de la soirée.

9- Bas-St-Laurent / Gaspésie

Nous allions entreprendre la dernière étape de notre périple à travers le Québec jeudi le 16 août lorsque des problèmes mécaniques retinrent notre autobus au garage jusqu'au jour suivant. Nous fûmes forcés d'annuler notre visite à Montmagny mais nous disposons tout de même d'une lettre d'appui du Conseil municipal de cette ville à l'endroit de notre démarche. Rivière-du-Loup allait ainsi devenir la première étape de ce voyage et le maire, M. Jean-Léon Marquis, témoigna de son appui envers notre association lors de notre passage à l'hôtel de ville, vendredi le 17 août. La caravane s'installa ensuite au Centre d'achats de Rivière-du-Loup pour le reste de l'après-midi et une partie de la soirée, accueillant ainsi une quarantaine de visiteurs. Le lendemain, nous arrivons à Rimouski où le maire, M. Philippe Michaud, nous attend pour la cérémonie habituelle. Nous allions passer l'après-midi à la Place des Anciens Combattants, en face de la cathédrale de Rimouski, où une soixantaine de personnes visitèrent notre exhibit à l'intérieur de l'autobus.

Dimanche le 19 août, nous passons la journée près de l'hôtel de ville de Matane, mais le temps maussade qui a salué notre arrivée en Gaspésie limite le nombre de visiteurs à une trentaine seulement. Le lendemain matin, après avoir passé la nuit à Ste-Anne-des-Monts, nous prenons la route en direction du Parc de la Gaspésie, car les autorités de cette municipalité où nous souhaitions nous arrêter ont refusé de nous accueillir officiellement. Le directeur du Parc de la Gaspésie est beaucoup plus accueillant et nous stationnons dans l'aire de pique-nique à l'entrée du camping, près du Gîte du Mont-Albert, pour l'après-midi. Mardi le 21 août, c'est la ville de Gaspé qui nous accueille mais le maire, M. Robert Pidgeon, est absent.

Un de nos représentants participe à une émission d'affaires publiques sur les ondes de CHGM entre midi et 13h. Après notre passage à l'hôtel de ville, nous nous installons au Carrefour Gaspé pour l'après-midi. Le lendemain, nous faisons escale à Percé où le maire, M. Alexandre Chouinard, nous accueille. Nous serons stationnés dans le quadrilatère de l'hôtel de ville, du Palais de Justice et de la Caisse Populaire pour le reste de la journée. Malgré l'excellent affichage réalisé par l'équipe du Centre d'Interprétation du Parc Forillon pour annoncer notre passage, peu de visiteurs se présentèrent à la caravane. Il faut dire que les voiliers de la Transat Tag nous volent la vedette à cet endroit.

Jeudi le 23 août, nous arrivons à Bonaventure, sur la Baie des Chaleurs, pour rencontrer M. Jean-Eudes Arsenault, maire de cette municipalité. Le lendemain nous sommes accueillis à l'hôtel de ville de Matapédia par le maire, M. Vernon Grant. Nous passerons l'après-midi dans le stationnement de l'église où peu de visiteurs se présenteront; la pêche au saumon retient davantage l'attention que notre exhibit. Samedi le 25 août, nous sommes à Amqui, qui nous accorde son appui par la voix d'une résolution unanime de son conseil municipal. C'est ainsi que s'achève notre visite de la Vallée de la Matapédia et nous prenons la route en direction de Matane, où nous devons prendre le traversier pour Baie-Comeau le lendemain.

10- Charlevoix / Côte-Nord

Notre arrivée sur la Côte-Nord sera très remarquée par les média d'information de la région, dès dimanche le 26 août, à Baie-Comeau. Nous avons rencontré une demi-douzaine de journa-

listes au cours de la journée passée à l'hôtel de ville et au quai municipal, où se déroulaient les Fêtes de la mer. La ville de Baie-Comeau a d'ailleurs adopté une résolution d'appui aux objectifs de notre caravane de lutte contre les pluies acides. Le lendemain est une journée de repos puis nous reprenons la route vers Sept-Iles mardi le 28 août. Le maire de Sept-Iles, M. Jean-Marc Dion, nous y accueille à l'hôtel de ville et nous conseille de nous installer sur le terrain du complexe sportif. Le manque de visiteurs nous amène à nous déplacer vers la Place de Ville où nous serons en mesure d'attirer les passants plus nombreux. Vendredi le 31 août, après un long périple, nous arrivons à Forestville où le maire, M. Arthur Sauvé, nous attend pour nous faire part de l'appui de sa municipalité à nos actions. Nous passerons l'après-midi aux Galeries Forestville où une quarantaine de personnes visiteront l'exhibit de notre caravane.

Le lendemain nous sommes accueillis par des courants d'air à Tadoussac, en l'absence du maire, M. Octave Caron. Dimanche le 2 septembre, c'est au tour du maire de la Malbaie, M. Lucien Harvey, de nous recevoir dans sa ville. Nous passerons l'après-midi sur le terrain du Chalet des Sports. Le lendemain, nous visitons le maire de Baie St-Paul, M. Augustin Côté, qui nous fera parvenir une lettre d'appui par la suite. L'autobus s'installe à l'Aréna municipal pour le reste de la journée. Notre visite à Ste-Anne-de-Beaupré le 4 septembre coïncide avec la tenue des élections fédérales. Nous avons rencontré le procureur à l'hôtel de ville et c'est sur son conseil que nous avons passé l'après-midi à un centre d'achats local. Le dernier segment de notre tournée n'a donc pas donné les résultats escomptés dans Charlevoix, et nous devons reconnaître que la proximité des élections en aura été la principale raison.

II- BILAN FINANCIER

Avant d'entreprendre une tournée d'une telle ampleur, il fallut nous assurer de disposer des sources de financement nécessaires à la bonne marche de notre CARAVANE PLUIES ACIDES. Nous avons d'abord approché les responsables du service de l'information d'Environnement Canada dans le but de les convaincre de la pertinence de notre projet. Emballés par l'idée, ils entreprirent aussitôt la recherche des fonds requis qui allaient être attribués à partir de deux sources principales: Un projet d'emploi du programme Environnement 2000 (\$31,300) et un contrat de services avec Environnement Canada (\$22,000). Nous allions également solliciter les municipalités que nous désirions visiter; cette démarche nous rapporta une somme additionnelle de \$2,625. La vente de macarons au cours de la tournée allait ajouter \$564 dans nos coffres.

Les principaux postes de dépenses sont donnés en pages suivantes. Ils couvrent les salaires des employés, la location de l'autobus, les frais de séjour (repas, couchers, essence) et diverses dépenses reliées à la préparation de l'exhibit ou à la réalisation de la tournée. Il est à noter que nous avons dû louer l'autobus d'Autocar Connaisseur plutôt que de Concorde Deshaies à cause des délais dans l'attribution des fonds au début du projet. Cette décision a fait augmenter nos frais de \$2,000 (\$500 par mois et \$500 de préparation additionnelle) par rapport à nos prévisions budgétaires. D'autres frais de préparation, dont le graphisme et la sonorisation, n'avaient pas été prévus au départ. Nos frais de tournée n'ont cependant pas dépassé nos prévisions initiales, bien qu'un aller-retour simple pour Rouyn-Noranda et un autre pour Baie Comeau aient dû être ajoutés au cours de l'été, pour assurer le remplacement de l'équipe de tournée.

1- Dépenses

Salaires	25,800.00
Avantages sociaux	3,087.78
Location autobus	15,276.11
Modification autobus	3,000.00
Frais de séjour	9,622.02
Contrat de location (avocat)	400.00
Services publics	2,428.85
Matériel et fournitures	608.81
Location de locaux	525.00
Graphisme autobus	585.00
Parapluies	420.00
Sonorisation autobus	325.00
Divers	359.65

Total:	<u>62,438.22</u>
--------	------------------

2- Revenus

Environnement 2000	28,900.00	
Contrat Environnement Canada	18,000.00	
Contribution Villes	2,625.00	
Macarons	<u>564.00</u>	
Total:	50,089.00	50,089.00

A_recevoir

Environnement 2000	2,400.00	
Contrat Environnement Canada	<u>4,000.00</u>	
Total:	6,400.00	<u>6,400.00</u>
		<u>56,489.00</u>

Revenu	56,489.00
Dépenses	<u>62,438.22</u>
Déficit	<u>5,949.22</u>

Notre bilan financier global se solde donc par un déficit de près de \$6,000. Cette somme s'explique par les frais accrus de location et de préparation de l'autobus déjà mentionnés (environ \$3,000) et par la coupure de \$3,000 qu'a subi notre projet Environnement 2000 entre sa présentation et son acceptation. L'AQLPA doit donc assumer seule ce déficit causé par des décisions gouvernementales hors de notre contrôle. Nous déplorons cette situation et souhaitons qu'elle ne se reproduira pas dans un projet ultérieur. Il nous semble qu'il devrait être possible de s'entendre au départ de manière à minimiser les complications bureaucratiques qui nuisent toujours à la bonne marche des projets.

III- SUIVI PROPOSE

La tournée provinciale de notre caravane a répondu aux besoins d'information de milliers de québécois concernant les pluies acides. Elle a également suscité l'intérêt de centaines de personnes oeuvrant dans divers secteurs d'activité économique affectés par ce problème. Elle a de plus renouvelé la couverture que plusieurs média d'information régionaux accordaient à ce dossier. Nous avons ainsi atteint un objectif double: répondre à un besoin exprimé par la population en général et intéresser des intervenants de plusieurs secteurs à s'impliquer davantage. Nous croyons avoir créé une nouvelle demande d'information à laquelle il faudra répondre au cours des prochains mois; la reprise de la publication d'un bulletin périodique par l'AQLPA pourrait remplir cette fonction.

Sur le plan politique, notre action visait à s'assurer que le Québec fasse sa part de la dépollution requise pour contrôler les sources d'émissions causant les pluies acides. Le projet de règlement présenté par le ministre québécois de l'environnement, M. Adrien Ouellette, au début de juillet dernier, allait répondre partiellement à nos attentes. Ce projet vise, entre autres, à imposer à la compagnie Mines Noranda une réduction de 50% de ses émissions de SO_2 à la fonderie Horne de Rouyn-Noranda d'ici 1989, par la construction d'une usine d'acide sulfurique. Nous croyons que cette action était nécessaire et qu'elle placerait le Québec à l'avant-garde dans le domaine du contrôle des pluies acides. Nous verrons maintenant si le règlement sera modifié avant son adoption par le Conseil des Ministres.

Dans ce contexte, il sera nécessaire de redoubler d'efforts au cours de l'année 1985 pour s'assurer que la nécessité d'agir sera ancrée solidement dans l'opinion publique québécoise. En effet, l'élection éventuelle d'un gouvernement libéral à Québec pourrait nous faire essuyer un net recul dans ce dossier, si l'on se fie aux déclarations du porte-parole de l'opposition en matière d'environnement, Mme Lise Bacon. N'oublions pas que le règlement à l'étude accorde un délai de 4 ans à Mines Noranda et qu'un tel règlement peut être modifié en tout temps par un nouveau gouvernement. De plus, il faudra trouver le financement nécessaire à la construction de l'usine d'acide sulfurique requise et des pourparlers fédéral-provincial auront lieu à ce sujet au cours des prochains mois. Il nous semble donc opportun d'envisager l'année 1985 comme le terrain d'entente que nous souhaitons voir apparaître depuis longtemps.

Face aux attentes qu'a suscité le passage éclair de notre caravane dans plusieurs localités, nous devons envisager un moyen d'information qui nous permettrait d'assurer un suivi continu à la démarche entreprise lors de nos visites. De multiples considérations entrent en ligne de compte lorsque l'on veut répondre aux besoins variés exprimés par les habitants de plusieurs régions. Cinq objectifs principaux nous semblent ici prioritaires:

1- Maintenir le contact avec les médias régionaux et leur fournir de la documentation constamment remise à jour;

2- Former un réseau provincial de personnes-ressources aptes à répondre à divers besoins d'information dans les régions;

3- Diversifier les interventions dans ce dossier par l'implication des représentants de plusieurs secteurs d'activité économique;

4- Susciter des demandes de rencontres d'information et maintenir l'intérêt des groupes sociaux déjà impliqués;

5- Favoriser le recrutement de membres pour l'AQLPA et leur fournir des outils d'action.

Pour atteindre ces objectifs dans le cadre d'un programme d'information qui serait à la fois économique, universel et adapté aux besoins régionaux exprimés, nous croyons que la publication d'un bulletin d'information périodique sur les pluies acides serait le meilleur moyen. Notre expérience du "Bulletin Média" publié à l'hiver et au printemps derniers nous a permis de mieux cerner l'orientation que devrait prendre un tel projet pour répondre de manière optimale aux besoins diversifiés du milieu. Le "Bulletin Média" s'adressait spécifiquement aux journalistes des média régionaux et pouvait à ce titre être qualifié de publication spécialisée, bien que son contenu se voulait accessible à tout lecteur intéressé par les pluies acides.

Le bulletin d'information que nous proposons ici pourrait se nommer "INFO ACIDE" et être publié quatre fois dans l'année, à chaque trimestre. Son format serait semblable à celui du "Bulletin Média" mais son contenu serait plus développé et sa présentation plus soignée, dans le but d'attirer et de mieux retenir l'attention du lecteur. Le contenu serait augmenté de 16 à 24 pages et la couverture pourrait utiliser trois couleurs plutôt que deux. Ces dépenses supplémentaires seraient largement compensées par l'intérêt accru que susciterait cette nouvelle publication. On tenterait de développer un nouveau dossier dans chaque numéro, pour faire suite au milieu aquatique et aux milieux forestier et agricole déjà décrits dans les deux

"Bulletin Média" parus en début d'année. L'échéancier de parution d'INFO ACIDE ainsi que les dossiers abordés pourraient être les suivants:

- No. 1- Printemps 1985 (Mai)
Santé et bâtiments;
- No. 2- Eté 1985 (Août)
Tourisme et économie;
- No. 3- Automne 1985 (Novembre)
Solutions technologiques;
- No. 4- Hiver 1986 (Février)
Bilan de la situation.

Le tirage d'INFO ACIDE serait établi à 2,000 copies par numéro et la distribution postale serait adressée aux média régionaux, aux personnes-ressources identifiées, aux intervenants des divers secteurs d'activité économique (pêche sportive, foresterie, agriculture, tourisme) ainsi qu'aux municipalités et aux groupes sociaux intéressés par la question. Les membres de l'AQLPA seraient automatiquement abonnés au bulletin. En plus des nouvelles récentes et de chroniques faisant appel à des gens à l'extérieur de l'AQLPA, INFO ACIDE proposerait des moyens d'action à ses lecteurs ainsi que des activités de participation pour les groupes et les jeunes. Un tel véhicule de l'information sur les pluies acides assurerait le maintien d'un très haut niveau de sensibilisation de la population et permettrait de réaliser des percées importantes dans des secteurs jusqu'alors négligés.

Le coût annuel d'une telle publication a été évalué à environ \$50,000, ce qui comprend le salaire du rédacteur en chef, tous les frais de production (photo-composition, graphisme, montage et impression) ainsi que les frais de poste des envois trimestriels (voir budget détaillé en annexe). Nous croyons qu'un tel investissement porterait ses fruits et entraînerait dans son sillage une foule d'événements et d'actions visant à améliorer la qualité de notre environnement.

CONCLUSION

Le rôle de l'opinion publique dans la recherche et l'application de solutions aux problèmes auxquels notre société est confrontée nous apparaît comme étant primordial de nos jours. La recherche de consensus est devenu le principal leitmotiv de nos gouvernements et il est très important que toutes les opinions soient exprimées publiquement lorsque le temps d'agir est arrivé, comme c'est le cas dans le dossier des pluies acides. Les groupes sociaux doivent faire entendre leur voix et assurer la participation d'un plus grand nombre de citoyens à la prise des décisions gouvernementales par leurs interventions.

La tournée d'information qui a amené la CARAVANE PLUIES ACIDES de l'AQLPA dans 75 villes de toutes les régions du Québec au cours de l'été 1984 représente une importante contribution au débat entourant le principal problème environnemental de l'heure. Notre action a soulevé l'enthousiasme des corps municipaux, attiré l'attention des média régionaux et répondu aux attentes de milliers de citoyens qui ont visité notre exhibit mobile et reçu de la documentation gratuite. Mais tant que d'efficaces mesures de contrôle des émissions polluantes à l'origine des pluies acides n'auront pas été prises, il restera un important travail de sensibilisation à réaliser.

L'AQLPA désire apporter sa contribution à la démarche de résolution du problème déjà engagée et souhaite être en mesure de diffuser d'importantes informations aux intervenants du milieu concernés par les précipitations acides. La publication d'un bulletin d'information bien rédigé permettrait de réaliser une sensibilisation très valable et d'atteindre l'objectif primordial de la participation de la population au processus démocratique de notre société.

ANNEXES

- 1- Itinéraire de la caravane
- 2- Villes visitées qui nous ont accueilli
- 3- Villes ayant accordé leur appui à l'AQLPA
- 4- Lettres d'appui recueillies auprès des municipalités
- 5- L'AQLPA présente: "L'écho-logique"
- 6- Sondage sur la sensibilisation publique
- 7- Budget détaillé pour INFO ACIDE

ITINERAIRE DE LA CARAVANE

Mardi, 5 juin	AM	Montréal
	PM	"
	Soirée	"
Mercredi, 6 juin	AM	St-Laurent
	PM	Pointe-Claire
Jeudi, 7 juin	AM	Outremont
	PM	Laval
	Soirée	"
Vendredi, 8 juin	AM	LaSalle
	PM	Verdun
	Soirée	Anjou
Samedi, 9 juin	AM	Pointe-Claire
	PM	Montréal
Mardi, 12 juin	AM	Ville Mont-Royal
	PM	St-Léonard
Mercredi, 13 juin	AM	St-Jean-sur-le-Richelieu
	PM	Granby
Jeudi, 14 juin	AM	Cowansville
	PM	Magog
	Soirée	"
Vendredi, 15 juin	AM	Sherbrooke
	PM	"
	Soirée	"

Samedi, 16 juin	AM PM	Drummondville "
Dimanche	AM PM	St-Hyacinthe "
Jeudi, 21 juin	AM PM Soirée	Joliette " "
Vendredi, 22 juin	AM PM Soirée	Berthierville Sorel "
Samedi, 23 juin	AM PM Soirée	Longueuil " St-Bruno
Mardi, 26 juin	AM PM	St-Jérôme "
Mercredi, 27 juin	AM PM	St-Sauveur Ste-Adèle
Jeudi, 28 juin	PM Soirée	Ste-Agathe "
Vendredi, 25 juin	AM PM Soirée	St-Donat St-Jovite "
Samedi, 30 juin	AM PM	L'Annonciation Mont-Laurier

Mardi, 3 juillet	AM	Rawdon
	PM	"
Mercredi, 4 juillet	AM	St-Jean-de-Matha
	PM	St-Michel-des-Saints
Jeudi, 5 juillet	AM	St-Gabriel
	PM	"
	Soirée	"
Vendredi, 6 juillet	AM	Louiseville
	PM	"
Mardi, 10 juillet	AM	Montebello
	PM	Buckingham
Mercredi, 11 juillet	AM	Hull
	PM	"
Jeudi, 12 juillet	AM	Gatineau
	PM	Maniwaki
	Soirée	"
Vendredi, 13 juillet	PM	Val d'Or
	Soirée	"
Samedi, 14 juillet	AM	Amos
	PM	"
Dimanche, 15 juillet	AM	Rouyn
	PM	Noranda
Lundi, 16 juillet	AM	Ville-Marie
	PM	"

Lundi, 23 juillet	AM	Trois-Rivières
	PM	"
Mardi, 24 juillet	AM	Shawinigan
	PM	"
Mercredi, 25 juillet	AM	La Tuque
	PM	"
Jeudi, 26 juillet	AM	Alma
	PM	"
	Soirée	"
Vendredi, 27 juillet	AM	Jonquière
	PM	"
	Soirée	"
Samedi, 28 juillet	AM	Chicoutimi
	PM	"
Lundi, 30 juillet		Québec
Mardi, 31 juillet		"
Mercredi, 1 août		"
Jeudi, 2 août		"
Vendredi, 3 août		"
Samedi, 4 août		"
Dimanche, 5 août		"
Lundi, 6 août	AM	Ste-Marie de Beauce
	PM	"
Mardi, 7 août	AM	St-Joseph de Beauce
	PM	"

Mercredi, 8 août	AM	St-Georges de Beauce
	PM	"
Jeudi, 9 août	AM	Thetford Mines
	PM	"
	Soirée	"
Vendredi, 10 août	AM	Victoriaville
	PM	"
	Soirée	"
Jeudi, 16 août	AM	Montmagny
	PM	"
Vendredi, 17 août	PM	Rivière-du-Loup
	Soirée	"
Samedi, 18 août	PM	Rimouski
	Soirée	"
Dimanche, 19 août	AM	Matane
	PM	"
Lundi, 20 août	AM	Ste-Anne-des-Monts
	PM	"
Mardi, 21 août	AM	Gaspé
	PM	"
Mercredi, 22 août	AM	Percé
	PM	"
Jeudi, 23 août	AM	Bonaventure
	PM	"
Vendredi, 24 août	AM	Matapédia
	PM	"

Samedi, 25 août	AM	Amqui
	PM	"
Dimanche, 26 août	AM	Baie-Comeau
	PM	"
Mercredi, 29 août	AM	Sept-Iles
	PM	"
Vendredi, 31 août	AM	Forestville
	PM	"
Samedi, 1 ^{er} septembre	AM	Tadoussac
	PM	"
Dimanche, 2 septembre	AM	La Malbaie
	PM	"
Lundi, 3 septembre	AM	Baie St-Paul
	PM	"
Mardi, 4 septembre	AM	Ste-Anne-de-Beaupré
	PM	"

VILLES VISITEES QUI NOUS ONT ACCUEUILLI (par régions)

MONTREAL

- | | |
|--------------------|------------------|
| - Ville St-Laurent | - Verdun |
| - Pointe-Claire | - Ville Mt-Royal |
| - Laval | - St-Léonard |
| - Ville LaSalle | |

RIVE-SUD

- | | |
|-------------|-------------------------|
| - Longueuil | - St-Jean-sur-Richelieu |
| - Sorel | |

ESTRIE

- | | |
|---------------|------------------|
| - Granby | - Drummondville |
| - Cowansville | - St-Hyacinthe |
| - Magog | - Victoriaville |
| - Sherbrooke | - Thetford Mines |

OUTAOUAIS

- | | |
|--------------|------------|
| - Lachute | - Gatineau |
| - Buckingham | - Maniwaki |
| - Hull | |

LANAUDIERE

- | | |
|--------------------|------------------------|
| - Joliette | - St-Michel-des-Saints |
| - Berthierville | - St-Gabriel |
| - Rawdon | - Louiseville |
| - St-Jean-de-Matha | |

LAURENTIDES

- St-Jérôme
- St-Sauveur
- St-Donat
- L'Annonciation
- Ste-Adèle
- Ste-Agathe
- St-Jovite

ABITIBI TEMISCAMINGUE

- Val d'Or
- Amos
- Ville-Marie

MAURICIE

- Trois-Rivières
- LaTuque
- Shawinigan

SAGUENAY-LAC ST-JEAN

- Alma
- Chicoutimi
- Jonquièrre

QUEBEC

- Québec
- Ste-Anne-de-Beaupré
- La Malbaie

BEAUCE

- Ste-Marie de Beauce
- St-Georges de Beauce
- St-Joseph de Beauce

COTE-NORD

- Baie-Comeau
- Sept-Iles
- Forestville

BAS ST-LAURENT-GASPESIE

- Rivière-du-loup
- Matane
- Percé
- Matapédia

- Rimouski
- Gaspé
- Bonaventure
- Amqui

VILLES AYANT ACCORDE LEUR APPUI A L'A.Q.L.P.A. (par région)

MONTREAL

- | | |
|--------------------|-----------------|
| - Ville St-Laurent | - Pointe-Claire |
| - Ville LaSalle | - Laval |
| - Ville Mt-Royal | - St-Léonard |

QUEBEC

- Québec

RIVE-SUD

- | | |
|-----------------------|---------|
| - St-Jean d'Iberville | - Sorel |
| - Longueuil | |

ESTRIE

- | | |
|-----------------|--------------|
| - Victoriaville | - Magog |
| - Cowansville | - Sherbrooke |
| - Drummondville | |

BEAUCE

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| - Ste-Marie de Beauce | - St-Georges de Beauce |
| - St-Joseph de Beauce | |

LAURENTIDES

- | | |
|-------------|------------------|
| - St-Jérôme | - Ste-Adèle |
| - St-Donat | - L'Annonciation |

OUTAOUAIS

- Lachute
- Hull

- Buckingham
- Gatineau

MAURICIE

- LaTuque

SAGUENAY-LAC ST-JEAN

- Chicoutimi

- Alma

ABITIBI-TEMISCAMINGUE

- Val d'Or

- Ville-Marie

BAS ST-LAURENT-GASPESIE

- Rivière-du-loup
- Percé

- Rimouski
- Amqui

COTE-NORD

- Forestville

Ville de Montréal

Service du secrétariat administratif
Cabinet du secrétaire administratif de la Ville

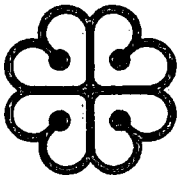
275, rue Notre-Dame Est
Montréal H2Y 1C6

Le 18 juin 1984

004093

Monsieur André Bélisle
Président de l'Association
québécoise de lutte contre les
pluies acides
230, boulevard Henri-Bourassa est
Bureau 300
Montréal, Québec
H3L 1B8

Objet: Caravane d'information sur le
problème des pluies acides
Accueil à l'Hôtel de Ville -
Demande de participation financière -
Dossier no. HD 0169592 Z



Monsieur,

Comme suite à ma lettre du 24 mai dernier relativement à l'objet cité en rubrique, je vous informe que les autorités municipales ont pris connaissance de votre requête et m'ont chargé de vous faire part des commentaires qui suivent.

Je dois d'abord vous signaler que la Ville de Montréal est représentée à la Commission de protection de l'environnement et par conséquent ne peut se dissocier de votre projet.

Pour ce qui est de l'aide financière demandée, je dois vous souligner qu'à cause du trop grand nombre de demandes qui lui sont adressées et dans le but de ne pas accroître le fardeau fiscal des Montréalais, la Ville a adopté comme politique de décliner ce genre de participation.

Permettez-moi toutefois de vous souhaiter bonne chance dans la réalisation de ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le secrétaire administratif
de la Ville

Raymond Régis

AD/flb



Saint-Laurent

777 Laurentien, Saint-Laurent, Québec, Canada H4M 2M7 (514) 744-7300

Le 22 juin 1984

Monsieur André Bélisle, président
ASSOCIATION QUEBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LES PLUIES ACIDES
230 est, boulevard Henri-Bourassa,
suite 300
Montréal (Québec) H3L 1B8

Monsieur,

A la demande du Conseil municipal de Ville de Saint-Laurent,
nous vous transmettons copie de la résolution numéro 8406-49
qu'il a adoptée à sa séance générale du 12 juin 1984, par la-
quelle il appuie votre association dans sa démarche visant à
sensibiliser la population du Québec au problème de l'accroisse-
ment des pluies acides.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les
meilleurs.

Le greffier,

Jacqueline Leduc
Avocat

JL/dl
p.j. (1)



Saint-Laurent

8406-49

Extrait du procès-verbal de la séance générale du Conseil tenue le 12 juin 1984.

ATTENDU que l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides, associée à Environnement Canada dans le cadre du programme Environnement 2000, organise présentement une caravane d'information sur les pluies acides;

ATTENDU que le problème des pluies acides s'accroît d'années en années et qu'il atteint maintenant des proportions alarmantes;

ATTENDU qu'il y a lieu d'appuyer cette association dans sa démarche visant à sensibiliser la population du Québec à ce problème, il est

RESOLU A L'UNANIMITE:

D'appuyer l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides dans sa démarche visant à sensibiliser la population du Québec au problème de l'accroissement des pluies acides et de lui demander de collaborer étroitement avec les gouvernements fédéral et provincial dans leurs négociations avec le gouvernement américain, afin de trouver des solutions permanentes à ce problème.

ADOpte.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME


Greffier



Le jeudi 7 juin 1984

COMMUNIQUE

La caravane de l'AQLPA s'arrête à Laval

La caravane d'information de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides était de passage à l'Hôtel de Ville de Laval le jeudi 7 juin.

Lors de cette visite, le conseiller municipal Sylvain Lacombe a remis, au nom de la ville de Laval, un chèque au montant de 100 \$ afin de démontrer, symboliquement, nos inquiétudes face à la menace des pluies acides.

La caravane d'information de l'AQLPA visitera quelque 80 municipalités du Québec au cours des prochains mois.

- 30 -

Renseignements: Pierre René de Cotret
688-6221

SERVICE

DES COMMUNICATIONS

1, PLACE DU SOUVENIR, LAVAL, QUÉ. H7V 1W7 - TÉL.: 688-6221

Greffé
Hôtel de ville
55, avenue Dupras
Ville de LaSalle, Québec
H8R 4A8

(514) 367-1000. poste 390

Le 18 juin 1984



M. André Bélisle, président
Association québécoise de
lutte contre les pluies acides
230 est boul. Henri-Bourassa
Suite 300
Montréal, Qué.
H3L 1B8

Monsieur,

Suite à votre lettre du 10 mai 1984, nous vous
transmettons ci-joint copie de résolution
adoptée par le Conseil à sa séance du 11 juin
1984.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos
sentiments les meilleurs.

Le greffier

A handwritten signature in cursive script, which appears to read "Jacqueline Giguère". The signature is written in dark ink and is positioned above the printed name of the signatory.

Jacqueline Giguère

/cg

EXTRAIT

Du procès-verbal d'une Séance du Conseil de Ville de LaSalle, tenue le

11 juin 1984



ATTENDU que l'Association Québécoise de Lutte contre les Pluies Acides mène une campagne d'information auprès des citoyens;

ATTENDU qu'elle fait des représentations auprès des gouvernements pour que des mesures soient prises pour enrayer ce fléau, il est

PROPOSE PAR LE MAIRE:

M. Leduc

APPUYE PAR LE CONSEILLER:

L. L. Bérubé

ET RESOLU:

QUE le Conseil appuie l'Association Québécoise de Lutte contre les Pluies Acides dans ses démarches auprès des gouvernements pour qu'ils prennent des mesures pour enrayer le fléau des pluies acides.

ADOpte à l'unanimité

(signature)

Michel Leduc, m.d.
MAIRE

(signature)

Jacqueline Giguère
GREFFIER

COPIE CONFORME

Regulien Giguère

Greffier



Ville de Verdun

BUREAU DU GREFFIER

Le 4 juillet 1984

Association Québécoise
de lutte contre les pluies acides
307, est Henri-Bourassa
Montréal, Québec
H3L 1C2

A l'attention de Mme Sylvie Gagné

Objet: Lettre d'appui

Madame,

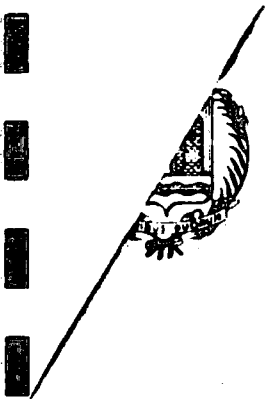
Veuillez trouver sous pli copie de la résolution
numéro 84-06-2479 adoptée par le Conseil municipal
de la Ville de Verdun lors de son assemblée générale
tenue le 26 juin 1984, relativement à l'objet
mentionné en rubrique.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments
les plus distingués.

Gérard Cyr, o.m.a.
Assistant Greffier de la Ville

Pièce jointe

GC/mm1



Ville de Verdun

HOTEL DE VILLE
BUREAU DU GREFFIER

EXTRAIT

du rapport d'une assemblée du Conseil de Ville, siégeant en Comité Général le 26. juin 1984
et adopté par le Conseil à une assemblée générale tenue le ... même jour

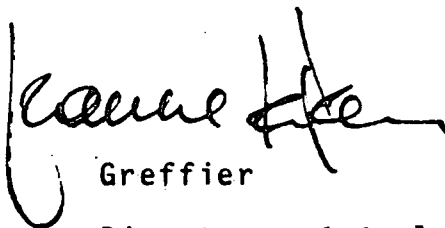
84-06-2479

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LES PLUIES ACIDES

SOUMISE lettre de l'Association Québécoise de lutte
contre les pluies acides demandant une lettre d'ap-
pui de la municipalité.

IL EST
UNANIMEMENT RESOLU QUE la municipalité accorde son
appui à l'Association Québécoise de lutte contre les
pluies acides.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Greffier

c.c. Directeur général
Association /

VILLE MONT-ROYAL

CABINET DU MAIRE



TOWN OF MOUNT ROYAL

OFFICE OF THE MAYOR

1984-06-12

M. André Bélisle
Président
Association québécoise de la
lutte contre les pluies acides

Dear Sir:

Welcome to Town of Mount Royal which, like all municipalities, is suffering from the effects of acid rain and which is very noticeable in the foliage of our trees, especially maples.

Your association is to be highly commended for your efforts to fight this growing menace.

It is important that we, at the municipal level, strongly urge senior levels of government in Canada and the United States to take the necessary steps to arrest this deplorable menace to our health and environment.

Yours very truly,
Le Maire,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'R.J.P. Dawson', with a long horizontal flourish extending to the right.

R.J.P. Dawson
Mayor

:ep

**Ville de
Saint-Léonard**

Conseil municipal

Le 18 juin 1984

Monsieur André Bélisle
Président
Association québécoise de lutte
contre les pluies acides
(AQLPA)

Cher Monsieur,

La position de votre organisme sur les pluies acides est des plus justifiées et la démarche que vous avez entreprise pour faire progresser votre idée nous apparaît des plus intègres.

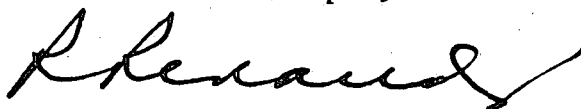
Aussi, je me fais le porte-parole du Conseil municipal de la Ville de Saint-Léonard pour vous exprimer, sans réserve, notre appui à votre campagne de sensibilisation.

Tout comme vous, nous sommes conscients des effets destructeurs qu'entraînent les pluies acides sur notre environnement, et nous souhaitons ardemment que des mesures concrètes soient appliquées pour enrayer ce fléau. Gouvernements, citoyens et industries fautives doivent être mobilisés, et les efforts de tous et chacun doivent viser une franche et entière collaboration.

La Ville de Saint-Léonard est donc heureuse d'avoir été choisie comme une étape dans l'itinéraire de votre caravane et soyez assurés que nous poursuivrons, dans la mesure de nos moyens, la sensibilisation à la lutte contre les pluies acides chez-nous.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Conseil municipal,



Raymond Renaud
Pro-maire

/cg



VILLE DE LACHUTE

380, rue Principale
Ville de Lachute, P.Q.
J8H 1Y2
Tél.: 514-562-3781

Le 5 juillet 1984.

Association Québécoise de Lutte
contre les Pluies Acides,
307 est, Boul. Henri-Bourassa,
Montréal, Québec.
H3L 1C2

Monsieur,

La ville de Lachute a eu l'opportunité de recevoir, mardi le 19 juin dernier, la "caravane Pluies Acides". Nous avons eu l'occasion d'être sensibilisés et mieux informés sur le grave danger que représentent les pluies acides pour l'équilibre écologique et pour l'environnement de notre planète.

Nous appuyons l'Association Québécoise de lutte contre les pluies acides, dans sa démarche de sensibilisation de la population ainsi que pour l'obtention de mesures gouvernementales de contrôle de la pollution de l'air.

Sincèrement vôtre,

KENNETH A. BILLINGHAM,
Maire.

KAB/mg



La Corporation Municipale de la Paroisse Saint-Sauveur

Bureau du Secrétaire

125 route 365, St-Sauveur-des-Monts C.P. 190
364

Comté de Prévost, Qué., J0R 1R0

Tél.: 1-514-227-3608

13 juillet 1984

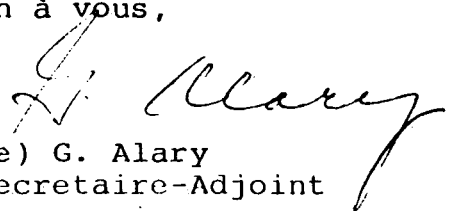
A.Q.L.P.A.

a/s M. Claude Gamache
307 Henri Bourassa est
Montreal, P.Q.
H3L IC2

Cher Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous faire
parvenir copie de la résolution adoptée à la séance
régulière du 11 juillet 1984 dans le but d'appuyer
votre mouvement contre les pluies acides. Nous espé-
rons que ceci sera à votre satisfaction et nous
demeurons,

Bien à vous,


(Mme) G. Alary
Secrétaire-Adjoint



Province de Québec
District de

Extrait du Procès-Verbal
ou
Copie de Résolution

du 11 juillet 19 84

CORPORATION MUNICIPALE DE la Paroisse St. Sauveur

A la session régulière du Conseil de la Corporation Municipale

de la Paroisse St. Sauveur, Comté Prévost
(Cité, Ville, Village, Canton ou Paroisse)

tenue le 11 juillet 19 84 et à laquelle étaient présents son honneur
le maire M. H.T. Briffett

et les conseillers suivants: M.M. Rolland Filiatrault, Charles Garnier.
Claude Filion, André Lippens, Gilles
Ménard et Paul Lagounaris.

FORMANT quorum sous la présidence de M. le Maire

Lutte contre les pluies acides

RESOLUTION No. 63-84

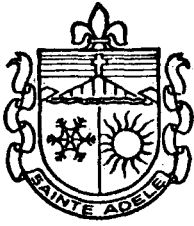
Il est proposé par M. Gilles Ménard
secondé par M. Charles Garnier

que la Municipalité de la Paroisse St. Sauveur appuie
fortement la lutte que vous poursuivez contre les pluies
acides et vous encourage à continuer dans cette voie.

Adoptée

Vraie copie des minutes

G. Alary
(Mme) G. Alary
Secrétaire-Adjoint



VILLE DE SAINTE-ADELE

CASE POSTALE 1108

1381, BOULEVARD SAINTE-ADELE

SAINTE-ADELE

(CO. PREVOST), QUE.

JOR. ILO

le 27 juin 1984

Association Québécoise de
Lutte contre les pluies acides,
230 est, boul. Henri-Bourassa,
Suite 300,
Montréal, Qué.
H3L 1B8

Attention de: M. André Bélisle, Président.

Sujet: Caravane d'information sur les pluies
acides.

Monsieur,

C'est avec une immense joie que j'ai reçu la vôtre
datée du 10 mai 1984 concernant le sujet susdit.

En effet, nous ne sommes pas sans ignorer tous les
dommages que causent à l'environnement les pluies acides que nous
subissons régulièrement sur notre territoire et ce n'est pas sans
inquiétude que nous voyons se dégrader nos forêts et nos lacs
de plus en plus à chaque année, ce qui entraînera à longue échéan-
ce des désordres écologiques extrêmement importants et laissera
aux générations futures un environnement de plus en plus pauvre
où la faune et la flore seront détériorées à jamais si les auto-
rités compétentes n'y mettent pas une fin.

Une campagne de sensibilisation telle que planifiée par
votre organisme permettra de sensibiliser la population, ce qui
pourra générer des appuis sans cesse croissants pour votre démarche.

En terminant, permettez-moi de vous féliciter au nom de
mon conseil et de toute la population adéloise pour tous les ef-
forts accomplis dans la lutte aux pluies acides et je vous souhai-
te ardemment un immense succès dans vos futures démarches et vous
assure de mon entière collaboration ainsi que de tous les mem-
bres du conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle.

Guy Théorêt,
Maire de Ste-Adèle.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT
CABINET DU MAIRE

Le 24 juin 1984

Association Québécoise
de Lutte contre les pluies acides
250 est Boul. Henri Bourassa
Suite 300
Montréal, Que.
H3L1B8

Messieurs,

Conscient de l'importance de garder notre environnement le plus sain possible, j'appuie sans réserve votre mouvement de lutte contre les pluies acides.

Municipalité à vocation principalement touristique, Saint-Donat est un endroit où les gens doivent trouver tout ce qu'ils recherchent pour leur bien-être et leurs loisirs. Nos lacs, nos rivières, la nature sont nos principaux attraits touristiques. Aussi tenons-nous à les préserver de la pollution le plus possible.

Etant une des premières municipalités touristiques à avoir règlementé afin d'éviter la pollution de l'eau, nous croyons que votre organisme peut apporter beaucoup à notre région et sensibiliser les gens au danger de la pollution par les pluies acides.

Je vous souhaite donc tout le succès possible dans votre lutte et vous assure de la collaboration de la Municipalité de Saint-Donat dans vos démarches.

Veuillez agréer, messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.


André Picard
Maire

AP/dg



VILLE DE **BUCKINGHAM**
CITY OF

REGINALD SCULLION
MAIRE - MAYOR

C.P. 220 - P.O. BOX
TEL.: 986-3351

BUCKINGHAM, P.Q.

Le 10 juillet 1984

Association Québécoise de
Lutte contre les Pluies Acides
307 Est, Boul. Henri-Bourassa
Suite 300
Montréal, Qc
H3L 1C2

Chers amis,

C'est avec plaisir qu'en mon nom personnel et en tant que Maire de la ville de Buckingham, que je vous accorde mon entière collaboration dans vos démarches relativement aux pluies acides.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à cette cause et principalement aux efforts de sensibilisation auprès des concitoyens de toutes les municipalités dont celle de Buckingham relativement aux dommages que causent les pluies acides.

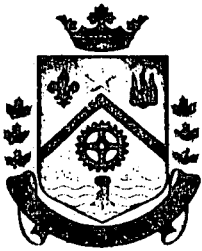
Nous devons tenter d'enrayer les dommages aux bâtiments et structures, enrayer la corrosion des véhicules automobiles, et éviter la mort de milliers de lacs au Canada ainsi qu'aux Etats-Unis.

Les pluies acides détruisent nos ressources naturelles, notamment elles empoisonnent nos réserves d'eau potable, diminuent la croissance de nos forêts, et puis risquer l'extinction de plusieurs espèces animales et végétales.

C'est avec plaisir que je vous offre, au nom de la ville de Buckingham, un chèque à l'ordre de votre association au montant de 100.00\$ en guise de contribution de la part de la ville de Buckingham, pour soutenir les efforts que vous manifestés.

LE MAIRE,

R.W. Scullion
R.W. Scullion



*Cabinet du Maire
Michel L'égère*

*Ville de Hull
C. P. 1970, Succ. "B"
Hull, Québec
J8X 3 Y6*

Le 11 juillet 1984

Monsieur André BÉlisle
Président
Association québécoise de lutte contre les pluies acides
307, boulevard Henri-Bourassa Est, pièce 300
Montréal (Québec)
H3L 1C2

Monsieur le Président,

Il m'est agréable de vous joindre sous pli un chèque de 100 \$, représentant l'aide financière, si minime soit-elle de la ville de Hull, pour aider à financer les opérations de la caravane d'information sur les pluies acides.

Je félicite l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides pour cette initiative fort valable et pour les efforts déployés pour appliquer les mesures nécessaires pour réduire les émissions polluantes.

Je vous remercie pour votre passage à Hull et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,

Michel L'égère
Michel L'égère

pièce jointe



EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
La Corporation municipale de la ville de GATINEAU

Assemblée du

4 juin 1984

dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum.

C-84-559

Association québécoise de lutte contre les pluies acides - caravane d'information (102-3 et 406-2)

ATTENDU QUE dans le cadre du programme Environnement 2 000, l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides s'est associée à Environnement Canada;

QUE pour renseigner, sensibiliser et recueillir l'appui des québécois-es, l'Association précitée organise une caravane d'information sur les pluies acides et visitera, au cours de l'été, environ 80 municipalités du Québec;

QUE cette caravane sera de passage à Gatineau et cet organisme recherche la participation et l'appui financier de la Ville;

QUE des crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 11 000 919, pour couvrir cette aide pécuniaire, comme en fait foi le certificat du trésorier numéro 01439;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Berthe Sylvestre-Miron, appuyé par Claire Vaive-Séguin et résolu qu'en vertu d'une recommandation du Comité exécutif :

- 10.- d'appuyer, dans ses démarches, l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides et le gouvernement canadien dans ses négociations avec le gouvernement des États-Unis pour faire appliquer les mesures nécessaires pour mettre un terme à ce fléau;
- 20.- d'autoriser le Directeur du Service des finances à verser, sur présentation d'une autorisation de paiement par le Directeur général, une subvention de 100 \$ à l'Association identifiée à l'article 1;
- 30.- de mandater le Responsable du Service des communications pour coordonner, la visite de la caravane d'information sur les pluies acides et pour transmettre aux organisateurs toute la documentation pertinente.

Il est de plus résolu de demander au Président de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides de modifier, comme indiqué ci-dessous, l'itinéraire de la caravane, à savoir:

le mercredi 11 juillet:

de 14 h à 17 h

Centre commercial Les Promenades de l'Outaouais

le jeudi 12 juillet:

de 10 h à 12 h

Mairie.

Adoptée unanimement

VRAIE COPIE CERTIFIÉE,


Jean-Charles Laurin, greffier,
Ville de Gatineau

c.c. Association
Environnement Canada
Communications
Directeur général
Finances



Ville de Val d'Or

Val d'Or, Québec

CABINET DU MAIRE

Le 15 mai 1984.

Association Québécoise de lutte
contre les pluies acides
230, Est boul. Henri-Bourassa,
Montréal (Québec)
H3L 1B8

A l'attention de M. André Bélisle, Président

Monsieur,

Je désire par la présente vous informer que les autorités municipales seront heureuses de recevoir votre caravane, vendredi le 13 juillet prochain. Nous prévoyons un emplacement sur le site de l'Hôtel de Ville et nous joignons à la présente notre modeste participation de 100,00 \$.

Nous vous souhaitons franc succès dans vos efforts pour améliorer l'environnement.

AP/gd

ANDRE PELLETIER,
Maire.



BUREAU DU GREFFIER
TÉL : (819) 523-5110

VILLE DE LA TUQUE

PROVINCE DE QUÉBEC
C. P. 580 — G9X 3P4

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE LAVIOLETTE
VILLE DE LA TUQUE

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée
régulière du Conseil municipal, tenue
le 15 mai 1984, sous la présidence du
maire Lucien Filion.

PLUIES ACIDES

PROPOSE PAR LE CONSEILLER CLEMENT FILION
APPUYE PAR LE CONSEILLER ROGER SCARPINO

NO: 84-84

ET RESOLU:

QUE ce Conseil accepte la venue de la caravane de
l'Association Québécoise de lutte contre les pluies acides, le 25
juillet 1984, et accorde à cette même association une somme de 100\$
comme appui financier afin de l'aider à financer ses déplacements.

Ce Conseil offre à ladite Association sa meilleure
collaboration pour le succès de cette initiative.

A D O P T E E .

SIGNE: Lucien Filion,
Maire.

VRAIE COPIE CERTIFIEE.

Noel Filion,
Greffier.

Noel Filion,
Greffier.

NF/jh



Ville de
Chicoutimi
QUE. C.P.129 G7H 5B8
Tél.: (418) 545-9550

Le 13 août 1984.

Ass. Québécoise de Lutte contre
les Pluies Acides
Monsieur André Bélisle, président
230, boul. Henri-Bourassa, suite 300
Montréal (Québec)
H3L 1B8

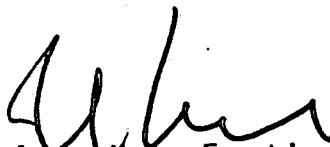
Monsieur,

Je vous transmets par la présente la résolution numéro 84-1226, du procès-verbal de la séance régulière du conseil de ville de Chicoutimi, tenue le 6 août 1984.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

POUR LE CONSEIL DE
VILLE DE CHICOUTIMI,

Le greffier,



Jean-Yves Fortin

JYF/lsg
p.j.: - Résolution

EXTRAIT du procès-verbal de la
séance régulière du conseil de
ville de Chicoutimi, tenue le 6
août 1984.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

84-1226

Il est proposé par le conseiller René Girard,
Appuyé par le conseiller André Harvey,

ET RESOLU:

Pluies
acides

QUE le conseil de ville de Chicoutimi accorde son
entier appui à l'Association Québécoise de Lutte contre les
Pluies Acides qui visite les villes du Québec, pour donner
une information adéquate sur les pluies acides et qui
servira aussi à encourager nos gouvernements à redoubler
d'efforts pour appliquer les mesures nécessaires, tout en
leur fournissant l'appui dont ils ont besoin dans leurs
négociations avec le gouvernement américain.

ADOPTÉE;-

COPIE CONFORME:-


Greffier de la ville de Chicoutimi.



VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE, P.Q.

BUREAU DU SECRETAIRE-TRESORIER

Le 27 juin 1984.

Association Québécoise de lutte
contre les pluies acides
307, boul. Henri Bourrassa est
Montréal, P.Q.
H3L 1C2

A l'attention de: Mme Lucie Desjardins

Madame,

La Ville de St-Joseph de Beauce appuie de tout coeur les efforts que l'association déploie dans sa lutte contre les pluies acides.

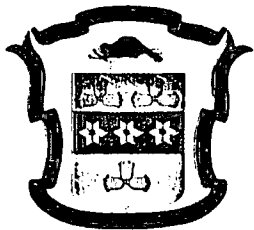
Nous sommes concients que les pluies acides sont un grave danger pour la bonne santé des générations futures.

Il nous fera plaisir de recevoir un groupe de votre organisme à l'Hôtel de Ville mardi le 7 août prochain. Je serai présent à cette date pour vous recevoir.

Bien à vous,

Nicolas Cliche
Maire

NC/pl



Ville de Montmagny

134 est, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, QC, G5V 1K6 - (418) 248-3361

Montmagny, le 24 mai 1984

L'Association Québécoise de
Lutte contre les pluies acides
Attention: M. André Belisle, président
230 Est Boulevard Henri-Bourassa, Suite 300
Montréal, Québec H3L 1B8

Monsieur,

Le Conseil Municipal de la Ville de Montmagny a pris connaissance, lors de sa séance de comité du 22 mai 1984, de la demande d'appui formulée par l'A.Q.L.P.A., associée à Environnement Canada dans le cadre du programme Environnement 2000, pour la bonne réussite de leur caravane d'information sur les pluies acides.

Le trajet que votre caravane se propose de parcourir au travers du Québec en vue d'informer et de sensibiliser la population sur les pluies acides semble une nécessité puisque ce geste symbolique permettra à la population du Québec de répondre clairement au gouvernement américain sur cette question.

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de Montmagny me prient de vous souhaiter bonne chance pour la bonne réalisation du voyage de votre caravane d'information sur les pluies acides et espèrent que vous obtiendrez tout le succès escompté.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Vos tout dévoués,

VILLE DE MONTMAGNY

Jacques Pelletier
Jacques Pelletier, greffier.

JP/jo



ille de
Rivière-du-Loup

Le 23 mai 1984.

CABINET DU MAIRE

Association québécoise de lutte
contre les pluies acides (AQLPA),
230 est, boulevard Henri-Bourassa,
Suite 300,
Montréal, QC
H3L 1B8

Attention: M. André Belisle, Président

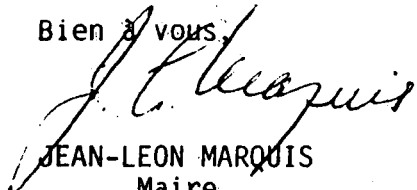
Cher monsieur,

En réponse à votre lettre datée du 10 mai dernier, laissez-moi
vous dire que l'appuie de tout coeur votre association dans
son combat contre le fléau des pluies acides.

Il me fait plaisir d'ajouter que votre "caravane" avec montage
visuel pourra être installée sur le terrain de l'Hôtel de Ville
lors de son passage à Rivière-du-Loup le 17 août prochain, en
soirée. Je serai alors heureux de dire quelques mots pour sou-
ligner mon appui.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments
et me dis,

Bien à vous,



JEAN-LEON MARQUIS
Maire

P.S.: Je joins à la présente un dépliant
touristique contenant une carte de
Rivière-du-Loup. JLM

JLM/rs

81 Lafontaine,
C.P. 37
Rivière-du-Loup, QC.
G5R 3Y7

61.: (418) 862-9810



BUREAU DU GREFFIER

VILLE DE BAIE COMEAU

CODE POSTAL : G4Z 1K5

le 30 mai 1984

Association québécoise de lutte
contre les pluies acides
230 est, boulevard Henri-Bourassa
Suite 300
Montréal, Québec
H3L 1B8

A l'attention de Monsieur André Bélisle
Président

Objet: Résolution 84-270

Monsieur,

Nous vous adressons sous ce pli la résolution citée en titre adoptée par le Conseil de Ville de Baie-Comeau relativement à l'appui accordé aux objectifs visés dans votre lettre du 10 mai courant.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le greffier adjoint


M^e Régis Dionne
Avocat

/lt

P.J.

VILLE DE BAIE-COMEAU
PROVINCE DE QUEBEC
C A N A D A

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'UNE SEANCE REGULIERE DU CONSEIL DE
VILLE DE BAIE-COMEAU, tenue mardi, le 22 mai 1984 à 19 h 30 au
1000 Mingan

SONT PRESENTS:

MM	Roger Thériault	Maire
	Alain Larouche	Conseiller
	Gérard Asselin	Conseiller
	Jacques Asselin	Conseiller
	Jean-Paul Montigny	Conseiller
	Guy Richard	Conseiller
	Sylva L. Lord	Conseiller
	Napoléon Roussel	Conseiller
	Guy Massicotte	Directeur général
	Me Gabriel-Yvan Gagnon	Greffier

Résolution 84-270

Association québécoise de
lutte contre les pluies acides

Sur motion du conseiller Alain Larouche, appuyé du conseiller Sylva L. Lord, il est proposé et unanimement résolu que l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides soit informée que le Conseil de Ville de Baie-Comeau appuie les objectifs de cet organisme.

Je soussigné, Me Régis Dionne, greffier adjoint, certifie que la présente résolution a été adoptée à une séance régulière du Conseil de Ville de Baie-Comeau, tenue le 22 mai 1984, à laquelle il y avait quorum.

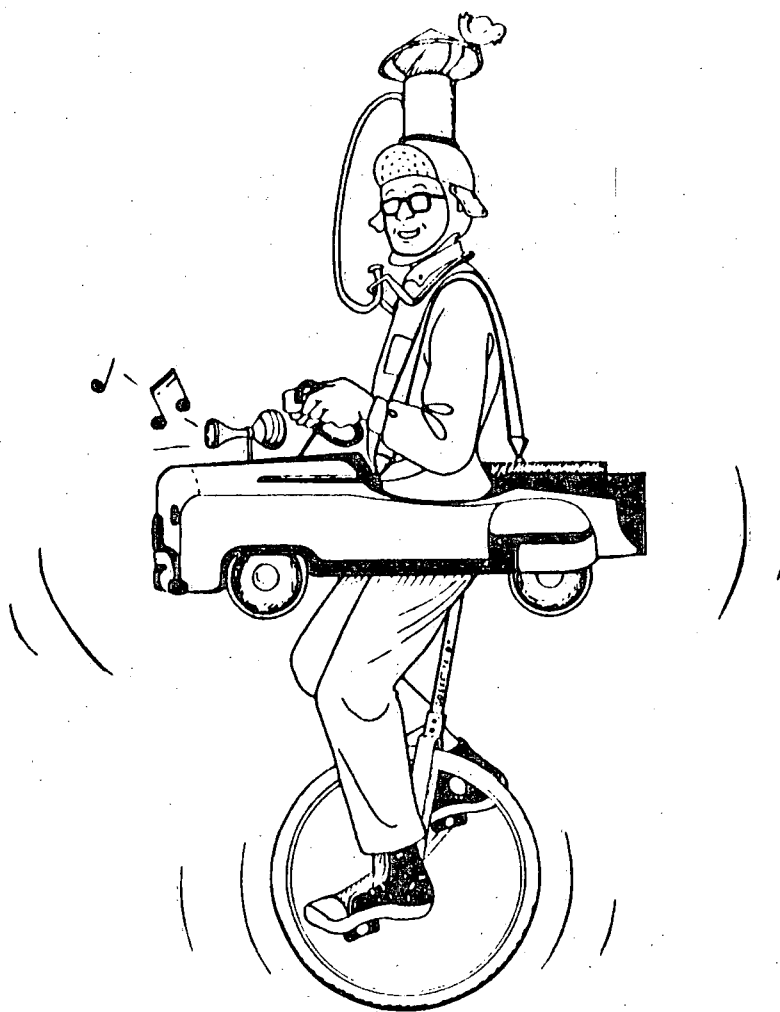
BAIE-COMEAU (QUEBEC)
Le 28 mai 1984


Me Régis Dionne, greffier adjoint

L'ASSOCIATION QUEBECOISE
DE LUTTE CONTRE LES PLUIES ACIDES

PRESENTE:

"L'ECHO-LOGIQUE"



Il s'agit d'un spectacle d'animation de quatre numéros de sensibilisation sur l'environnement mettant en cause le problème des pluies acides. Le tout est illustré d'une orchestration de jonglerie. Des numéros qui sauront faire rire, tout en conscientisant le public.

En Vedette: André Aubry
 Jongleur-sensibilisateur

I- "L'INTRO-TACOT"

Une entrée en rue d'un merveilleux véhicule "écologique" fabriqué spécialement pour vaincre les pluies acides. Mais survient un incident technique...et c'est là que l'on s'aperçoit que les pluies sont vraiment plus fortes que l'on croyait.

DUREE: 5 minutes

II- "LA GRENOUILLE ET L'INDUSTRIE"

Une grenouille quitte son étang acidifié par la fonte des neiges pour aller à l'industrie afin d'en avoir le coeur net sur les pluies acides...

Il s'agit ici d'une explication sommaire de ce fameux problème.

DUREE: 10 minutes

III- "MUTATION"

Un numéro fictif sur la perte des cheveux, la maladie et le cancer occasionnés par les pluies acides, laissant voir que "La réalité dépasse la fiction".

DUREE: 5 minutes

IV- "GRAVITE DES PLUIES ACIDES"

"Des milliers de lacs meurent chaque année, les forêts croissent à retardement..." Plusieurs autres cas graves sont expliqués, sans en faire un drame, dans ce numéro choc qui nous met en état d'alerte.

DUREE: 10 minutes

V- LE CRIEUR: "ECHO-LOGIQUE"

Un crieur public, armé d'un tambour et d'un parchemin, annonçant des solutions au problème des pluies acides.

DUREE: 5 minutes

CARAVANE PLUIES ACIDES

Sondage sur la sensibilisation publique

1- Avez-vous déjà entendu parler des pluies acides?

- ☐ à la radio ☐ à la télévision ☐ par des amis
☐ dans les journaux ☐ conférence publique
☐ autres, préciser _____

2- Savez-vous ce que mesure le "pH"? _____

3- Croyez-vous que la neige peut être aussi acide que la pluie?

- ☐ oui ☐ non

4- Selon vous, quel habitat est le plus sensible aux précipitations acides?

- ☐ une ville ☐ un champs ☐ un lac ☐ une forêt ☐ une rivière

5- Qu'arrivera-t-il aux poissons vivant dans un lac en voie d'acidification? _____

6- Selon vous, quelles régions du Québec sont, de par la nature de leur sol, les plus sensibles aux dépôts acidifiants? _____

7- Selon vous, quelles régions du Québec reçoivent les dépôts de polluants les plus fortement acides? _____

8- Selon vous, quel secteur d'activité contribue le plus au problème des pluies acides?

- | | |
|---|--|
| ☐ Transport | ☐ Extraction des métaux |
| ☐ Pâtes et papiers | ☐ Centrales thermiques |
| ☐ Chauffage domestique | ☐ Raffineries |

9- Est-ce que le gouvernement devrait contribuer financièrement au programme de contrôle des pluies acides des industries canadiennes?

- ☐ oui ☐ non

10- Quel pourcentage des frais de dépollution devraient être assumés par le gouvernement?

- ☐ 1 à 20% ☐ 21 à 40% ☐ 41 à 60% ☐ 61 à 80%
☐ 81 à 100%

11- Quel montant seriez-vous prêt(e) à payer (en taxes ou services) pour réduire les sources canadiennes des pluies acides?

- ☐ rien ☐ \$5/mois ☐ \$10/mois ☐ \$15/mois

12- A quel groupe d'âge appartenez-vous?

- ☐ Moins de 20 ans ☐ 21 à 40 ans ☐ 41 à 60 ans
☐ Plus de 60 ans

Quelle ville habitez-vous? _____

Merci de votre collaboration!

Nombre de sondages: 56

Questions:

1- Avez-vous...

-Tous les médias.....	18.8%
-Télé, journaux.....	17.2%
-Télé, journaux,radio.....	15.6%
-Télé.....	9.4%
-Radio, journaux	6.3%
-Radio,télé,conférence publique.	6.3%
-Amis.....	4.7%
-Radio,Télé.....	3.1%
-Journaux.....	3.1%
-Conférence.....	3.1%

2- Savez-vous ce que mesure le pH?

-50% des réponses étaient bonnes

3- Croyez-vous.....?

-100% des répondants l'affirment.

4- Selon vous?

-Un lac..	34.4%
-Un lac et une forêt.....	15.7%
-forêt.....	9.4%
-Une rivière....	9.4%
-Ville.....	7.8%
-Rivière,forêt,lac....	6.3%
-Tout.....	4.7%

5- Qu'arrivera-t-il aux poissons.....?

- 70.3% ont répondu que cela entraînerait la mort.
- 9.4% ont répondu que la reproduction serait affectée.
- 4.7% ont répondu que les organismes vivants seraient plus facilement susceptibles aux maladies.
- 3.1% sans réponse.

6- Selon.....

- 35.9% ont répondu que les Laurentides était la région la plus sensible aux dépôts acidifiants.
- 35.3% Sans réponse.
- 10% Sud Est du Québec
- 4% Québec entier

7- Selon vous.....?

- 26.6% sans réponse
- 18.8% Région industrialisé
- 15.6% Les Laurentides
- 4.7% cours d'eaux
- 3.1% Sud du Québec
- 3.1% La grandeur du Québec
- 15.6% Réponses diverses

8- Selon vous quel secteur d'activité...?

- 15.6% Raffineries
- 9.4% Centrales thermiques
- 9.4% Pâtes et papiers +raffineries
- 6.3% Extraction des métaux
- 6.3% Raffineries+transports
- 4.7% Sans réponse
- 4.7% Raffineries+Centrales thermiques
- 3.1% Pâtes et papiers+Centrales thermiques
- 3.1% Raffineries+Extraction des métaux

9- Est-ce que le gouvernement.....?

-56 réponses affirmatives

10- Quel pourcentage des frais.....?

-25% ont répondu 81à100%

-21.9% ont répondu 41à60%

-18.8% ont répondu 21à40%

-12.5% ont répondu 61à80%

-9.6% sans réponse

11- Quel montant.....?

-34.4% ont répondu 5\$/mois

-26.6% ont répondu 10\$/mois

-18.8% ont répondu rien

-7.8% ont répondu 15\$/mois

12- Catégories d'âge

-43.8%.....21à40ans

-21.9%.....20 ans et moins

-15.6%.....41 à 60 ans

-1.6%.....60 ans et plus

Budget d'INFO ACIDE

Rédaction

Salaire du rédacteur en chef (\$400 / semaine X 52 semaines)	20,800
Avantages sociaux (12%)	<u>2,500</u>
	23,300

Production

(4 numéros de 24 pages)	
Photo-composition du texte:	2,400
Photographies et illustrations:	800
Graphisme et montage:	2,400
Impression (4 X 2,000 copies): (couverture trois couleurs)	<u>14,400</u>
	20,000

Distribution

(4 envois de 1,000 bulletins)	
4,000 enveloppes brunes 9 X 12	400
Frais de poste (4,000 X .64¢)	<u>2,560</u>
	<u>2,960</u>

Total: 46,260

Frais d'administration (10%) 4,626

Grand total: 50,886